

La participation à l'emploi des femmes après la naissance d'un enfant¹

Philippe PACAUT et Benoît LAPLANTE

Institut national de la recherche scientifique, Montréal, Canada

Céline LE BOURDAIS

Université McGill, Montréal, Canada

1. Introduction

Cette communication porte sur la dynamique de participation au marché du travail des femmes après l'arrivée d'un enfant. On recense très peu d'études à propos de ce thème au Canada alors qu'il a pris une importance croissante, compte tenu de la hausse de la participation à l'emploi des mères de jeunes enfants et le fait que la fécondité ait atteint un niveau relativement bas. En effet, 63% des femmes ayant des enfants de moins de trois ans occupaient un emploi en 2003, soit plus du double de la proportion enregistrée en 1976, année où seulement 28% de ces femmes occupaient un emploi à l'extérieur du foyer (Statistique Canada, 2004).

L'intérêt que suscite ce sujet de recherche est également motivé par d'autres raisons. Des périodes sans participation à l'emploi prolongées suite à la naissance d'un enfant peuvent entraîner pour les femmes des pertes d'entrées de revenus importantes pour elles et leur famille, de même qu'un plus grand « coût » de prise en charge de l'enfant. Il a de plus été démontré que les absences du marché du travail exercent des effets négatifs à long terme sur les salaires et les possibilités d'avancement (Phipps, Burton et Lethbridge, 2001). La reprise plus rapide d'un emploi après la naissance d'un enfant peut donc avoir d'importantes conséquences sur les retours d'investissement en capital humain des mères. Enfin, la description et l'analyse du temps passé par les mères à la maison après la naissance de leur enfant demeure d'actualité constante, plusieurs experts ayant suggéré que le temps que les parents passent auprès de leurs enfants en bas âge joue un rôle critique pour le développement émotionnel, cognitif et social de ces derniers (Roberts, 2002; Lefebvre et Merrigan, 1998).

L'objectif principal de notre recherche consiste donc à apporter de nouvelles évidences empiriques à propos de la (ré)insertion sur le marché du travail des femmes après l'arrivée d'un enfant et des facteurs qui l'influencent. Les études qui se sont penchées jusqu'à présent sur les répercussions de la naissance d'un enfant sur la participation à l'emploi des femmes canadiennes ont examiné la probabilité de retour en emploi des femmes étant restées actives presque jusqu'à la fin de leur grossesse (Marshall, 1999) ou de celles ayant bénéficié de prestations de maternité en vertu du programme gouvernemental national de congé parental (Développement des ressources humaines du Canada, 2001). Les analyses qui sont menées ici diffèrent des études précédentes à deux égards : d'abord, elles portent sur une période très récente (1994-2003) ; ensuite, l'utilisation de la totalité des données disponibles dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) permet d'inclure dans l'analyse l'ensemble des femmes ayant donné naissance à un enfant et donc de prendre en compte les femmes qui n'avaient pas participé au marché du travail depuis une longue période avant la naissance. Cet

¹ Les analyses ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales, qui procure aux chercheurs un accès aux données détaillées tirées des enquêtes longitudinales de Statistique Canada. Les opinions exprimées par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes.

élargissement de la population sous étude est important puisque les décisions d'emploi prises par les mères, qu'elles aient ou non récemment participé au marché du travail, sont intimement associées au développement des politiques liées à la garde des enfants et au soutien de revenu; l'étude des facteurs qui prolongent ou diminuent le temps passé hors du marché du travail auprès du plus grand nombre de femmes peut par conséquent rendre plus efficace et crédible le déploiement et l'évaluation de politiques publiques conçues pour soutenir la participation des femmes sur le marché du travail. Ceci s'avère non seulement important du point de vue du bien-être des enfants mais également à la lumière du vieillissement de la population canadienne qui laisse apparaître un manque de main d'œuvre dans un futur plus ou moins proche, d'où la nécessité de développer des politiques qui favorisent la conciliation travail/famille.

Par ailleurs, un autre aspect de la recherche menée ici qui n'a pas jusqu'à maintenant été pris en compte dans le contexte canadien porte sur la distinction du retour en emploi après l'arrivée d'un enfant selon qu'il se fait à plein temps ou à temps partiel. Le travail à temps partiel représente la forme d'emploi atypique la plus importante au Canada et il touche particulièrement les femmes. Parmi l'ensemble des femmes occupant un emploi en mai 2006, plus de 26% travaillaient à temps partiel, comparativement à seulement 10% chez les hommes (Statistique Canada, 2006a). On peut se demander de quelle manière ce mode d'organisation du travail s'inscrit dans la dynamique d'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale des femmes durant la période qui suit la naissance d'un enfant. La prise en compte de cette dimension de la participation à l'emploi s'avère importante puisque les caractéristiques de l'emploi occupé sont susceptibles d'influencer directement la dynamique de conciliation famille/travail des femmes. Par exemple, la possibilité de travailler à temps partiel après l'arrivée d'un enfant peut constituer une des raisons principales de (re)trouver un lien rapide avec le marché du travail et de faire face à la nécessité économique de maintenir un niveau de vie convenable, tout en conservant une disponibilité pour la prise en charge des enfants.

C'est donc sur ces aspects que nous nous concentrons plus spécifiquement dans cette communication. Après avoir détaillé l'échantillon d'analyse, les méthodes employées et les variables utilisées, nous dressons dans un premier temps un portrait du rythme d'insertion en emploi des femmes à partir du moment où elles ont donné naissance à un enfant. Dans un deuxième temps, nous montrons dans quelle mesure la propension à réinsérer le marché du travail dans un emploi à plein temps ou à temps partiel varie en fonction de facteurs clés liés, entre autres, aux modalités de la participation au marché du travail avant la naissance de l'enfant ainsi qu'à la situation familiale.

2. Méthodologie

Les données sur lesquelles s'appuie cette communication proviennent de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), une enquête longitudinale prospective (de type « panel ») démarrée par Statistique Canada en 1993. La population couverte par l'EDTR comprend les Canadiens et Canadiennes âgés de 16 ans et plus vivant dans des ménages privés des dix provinces. Cette enquête est la seule source de données représentative de la population canadienne qui contient à la fois des informations biographiques sur la vie familiale et reproductive et des informations longitudinales détaillées sur le travail et le revenu de chacun des membres d'un même ménage. Suivant un panel pour une durée de six ans, elle permet de connaître la chronologie de l'ensemble des unions et de naissances des répondants durant chacune des six années de suivi, ainsi que la chronologie de leurs épisodes d'emploi, des absences connues durant un épisode d'emploi et de leurs épisodes sans emploi. Le premier panel a été introduit en 1993 et s'est poursuivi jusqu'en 1998. D'autres panels ont été introduits en 1996, 1999 et 2002. Chacun d'eux permet de suivre environ 15 000 ménages et 31 000 individus.

Nous nous intéressons ici aux risques qu'ont les femmes de (ré)insérer le marché du travail pendant une période maximale de deux ans suivant la naissance de leur enfant parmi l'ensemble qui étaient sans emploi ou absentes d'un emploi² au moment de la naissance. La majorité des femmes qui rapportent avoir travaillé pour la première fois au moins une heure après la naissance de leur enfant le font durant cette période. Aux fins de nos analyses, nous avons tout d'abord retenu les naissances survenues durant les panels démarrés en 1993, 1996 et 1999³. Les naissances de mères adolescentes (moins de 18 ans au moment de la naissance), de même que les naissances multiples ont été exclues. Étant donné que les femmes sont interrogées annuellement et fournissent des informations rétrospectives à propos de l'année précédant l'entrevue, seules les naissances survenues à partir de la deuxième année de chacun des panels ont été conservées afin d'obtenir les informations détaillées sur la participation au marché du travail durant la grossesse. L'échantillon final retenu, pondéré à des fins de représentativité, compte 2582 femmes ayant donné naissance à 2850 enfants. Parmi celles-ci, 56% ont (ré)inséré le marché du travail dans les deux années suivant la naissance de leur enfant.

Nous analysons la transition vers le marché du travail des mères à l'aide de la méthode de l'analyse des transitions (aussi appelée analyse de survie ; voir Allison, 1995 ; Cleves, Gould et Giuterrez, 2004). Celle-ci consiste à examiner le rythme de transition d'un état à l'autre (dans ce cas-ci, le passage de non emploi à emploi) et à relever les facteurs qui influencent celles-ci. Des courbes de survie ont été dans un premier temps estimées afin de décrire le processus. Dans un deuxième temps, des régressions semi-paramétriques (ou régressions de Cox) ont été réalisées pour étudier les facteurs associés à la participation à l'emploi des mères. Les facteurs choisis sont ceux qui, d'après les études recensées au Canada et dans les pays occidentaux, semblent influencer le comportement professionnel durant cette période (voir, entre autres, Berger et Waldfogel, 2004 ; Ellingsaeter et Ronsen, 1996 ; Hofferth et Curtin, 2006) et pour lesquels des variables sont disponibles dans l'enquête.

Nous nous concentrons ici principalement sur deux groupes de facteurs : les caractéristiques de la participation au marché du travail avant la naissance de l'enfant et les caractéristiques liées à la situation familiale. Les variables se rapportant au premier groupe sont : le fait d'avoir travaillé ou non durant l'année précédant la naissance et plus spécifiquement durant la grossesse, de même que, s'il y a lieu, le régime d'emploi du dernier emploi occupé durant l'année précédant la naissance. Nous avons également inclus le nombre d'années d'expérience de travail. Quant au deuxième groupe, il est constitué du rang de l'enfant né de la mère et de la situation conjugale (avec ou sans conjoint) de cette dernière.

Finalement, des variables de contrôle ont été ajoutées dans les modèles de régression. Il s'agit de l'âge de la mère, de son revenu annuel net et de celui de son conjoint⁴, de la scolarité, du lieu de résidence, de la fréquentation scolaire durant l'année précédant la naissance, du statut de minorité visible et d'immigrant de la mère et de la période durant laquelle a eu lieu la naissance. La catégorisation de cette dernière est liée aux réformes successives qui ont affecté les règles d'admissibilité et la durée des prestations de maternité offertes dans le cadre du programme national de prestations parentales. À partir de janvier 1997, les femmes ont dû désormais avoir travaillé un plus grand nombre d'heures au cours de l'année précédant la naissance (700 comparativement à 300 auparavant) pour y être admissibles. Elles bénéficiaient alors de prestations pour une durée maximale de 25 semaines. En janvier 2001, la durée de

² Dans l'EDTR, seules les absences d'une durée de plus d'une semaine, excluant les vacances, parmi les employées salariées ont été considérées. Par conséquent, notre échantillon n'est pas tout à fait représentatif de la population entière de femmes ayant eu un enfant.

³ Le panel débuté en 1999 a permis de suivre les femmes jusqu'au 31 décembre 2003 puisque les micro-données des années ultérieures n'étaient jusqu'à maintenant pas disponibles aux chercheurs au moment de la réalisation des analyses.

⁴ Ces deux dernières variables se rapportent à l'année civile précédant celle de la naissance de l'enfant.

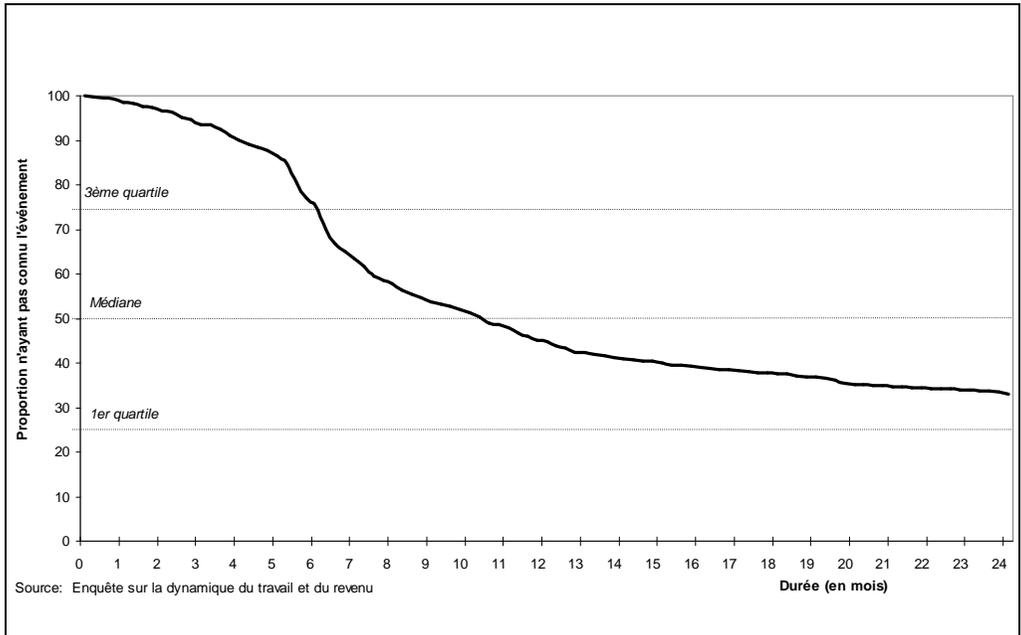
prestations a été prolongée à un maximum d'un an, sans toutefois que des modifications majeures à l'admissibilité soient apportées⁵. Enfin, le fait de recevoir ou non des prestations de maternité a également été inclus. Parmi la totalité des variables identifiées précédemment, seules la dernière mentionnée et la situation conjugale de la mère ont des valeurs qui sont susceptibles de varier au cours du temps. Les autres ont des valeurs fixes, c'est-à-dire observées au moment de la naissance de l'enfant.

3. Résultats

3.1 Courbes de survie

Le graphique 1 présente la courbe de survie établie pour caractériser le mouvement de (ré)insertion des femmes sur le marché du travail après la naissance d'un enfant. Celui-ci montre que 98% des femmes étaient toujours à la maison 1 mois après la naissance de l'enfant et 93% l'étaient encore après trois mois. Six mois après la naissance de leur enfant, les trois quarts des femmes n'avaient pas encore réintégré le marché de l'emploi; cette proportion passe à 45% après un an et à 33% après deux ans. Ces résultats s'apparentent à ceux déjà obtenus auprès de femmes américaines. Sur la base d'analyses semblables à celles réalisées ici, Berger et Waldfogel (2004) ont en effet observé que six mois après la naissance d'un enfant, 63% des femmes américaines n'avaient toujours pas repris un emploi, et que cette probabilité s'établissait à 45% après un an.

GRAPHIQUE 1 : PARTICIPATION À L'EMPLOI DES FEMMES APRÈS LA NAISSANCE D'UN ENFANT

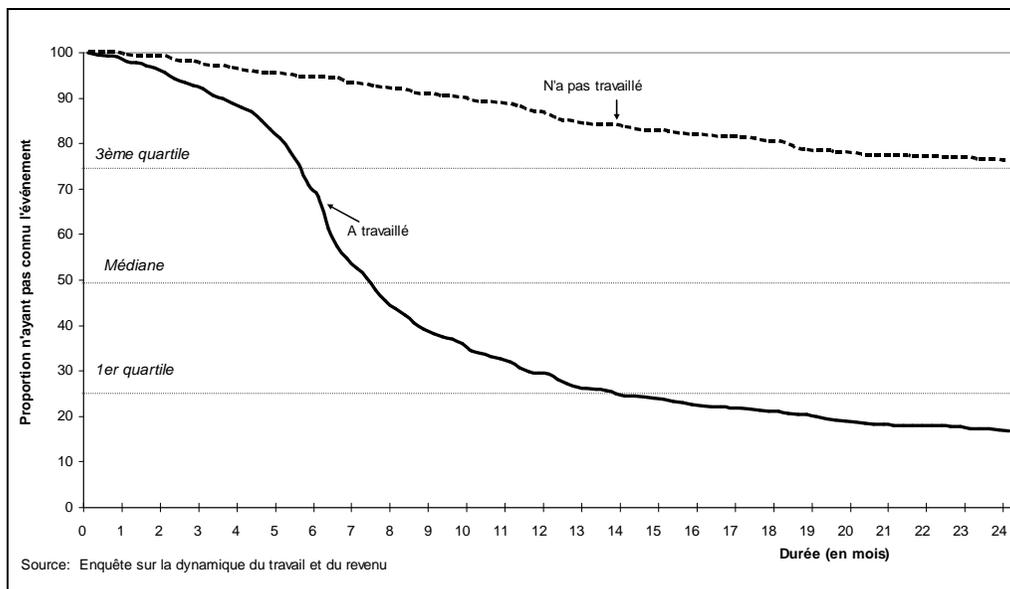


Toutefois, comme on peut le voir au graphique 2, la probabilité qu'une femme ne (re)prenne pas un emploi au cours des deux années suivant la naissance d'un enfant diffère énormément en fonction du degré de participation au marché du travail durant l'année précédant la naissance de l'enfant. D'une part, moins de 1% des femmes n'ayant pas travaillé durant cette période avaient

⁵ Le nombre d'heures travaillées afin d'être admissible a diminué à 600.

(ré)inséré le marché du travail un mois après la naissance de l'enfant. Cette proportion augmente lentement par la suite et atteint (5%) six mois après la naissance, 14% après un an et 24% après deux ans. D'autre part, les femmes ayant travaillé durant l'année précédant la naissance de leur enfant sont beaucoup plus nombreuses à retourner en emploi : 8% d'entre elles avaient déjà effectué cette transition trois mois après la naissance de leur enfant, 32% après six mois, 70% après un an et 85% après deux ans. L'ensemble de ces résultats montre que la proportion cumulée de mères qui participent au marché du travail croît avec le temps pour toutes les femmes, mais que celles ayant travaillé durant l'année précédant la naissance de leur enfant sont à la fois nettement plus rapides et plus nombreuses à travailler après la naissance de leur enfant.

GRAPHIQUE 2 : PARTICIPATION À L'EMPLOI DES FEMMES APRÈS LA NAISSANCE D'UN ENFANT SELON LE FAIT D'AVOIR OU NON TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE PRÉCÉDANT LA NAISSANCE



3.2. Régressions semi-paramétriques

Étant donné que la nature des comportements d'emploi observés chez les femmes s'avère clairement divergente entre les femmes ayant travaillé durant l'année précédant la naissance de l'enfant et celles n'ayant pas travaillé durant cette période, on peut penser que les facteurs influençant le comportement de chacun de ces groupes de femmes joueront également de manière différente. Partant de ce constat, nous avons cru bon d'effectuer des régressions semi-paramétriques pour chacun de ces deux groupes. Toutefois, en raison des contraintes imposées quant à la longueur de texte pour cette communication, seuls les résultats des analyses réalisées auprès des femmes ayant été actives durant l'année précédant la naissance sont présentés ici⁶.

A. Retours sur le marché du travail

Le premier modèle du tableau 1 présente l'effet des diverses variables sur les risques qu'ont les femmes ayant travaillé durant l'année précédant la naissance de l'enfant de réinsérer le marché du travail après la naissance de ce dernier. Les coefficients des régressions semi-

⁶ Les résultats concernant les femmes ayant été inactives durant l'année précédant la naissance sont disponibles sur demande.

paramétriques sont présentés dans le tableau sous leur forme exponentielle (rapports de risque). Lorsque le coefficient associé à une variable est plus grand que 1, cela signifie que cette variable accroît le risque de réinsertion par rapport à la catégorie de référence ; à l'inverse, un coefficient plus petit que 1 indique que la variable réduit ce risque. Lorsque les variables retenues sont entrées dans le modèle sous forme dichotomique ou polydichotomique, les rapports de risque s'interprètent alors en fonction de la catégorie de référence (omise de l'équation), à laquelle est attribuée la valeur 1. L'effet des variables dont la valeur, pour une mère, peut changer au fil du temps s'interprète de la même manière que l'effet d'une variable indépendante dont la valeur est fixe.

Plusieurs variables influencent de façon significative la réinsertion en emploi des mères, dont au premier chef le régime de travail du dernier emploi occupé durant l'année précédant la naissance et le fait d'avoir travaillé durant les trois derniers mois de la grossesse. Les femmes ayant travaillé à temps partiel lors du dernier emploi occupé au cours de l'année précédant la naissance ont environ 17% moins de chances de retourner en emploi que celles qui travaillaient à plein temps. On observe également que le risque de retourner en emploi est plus de deux fois plus élevé chez les femmes qui ont travaillé durant les trois derniers mois de leur grossesse par rapport à celles qui n'ont pas travaillé durant cette période. Ce dernier résultat concorde avec ceux d'études américaines (Joesch, 1994 ; Smith et al, 2001 ; Hofferth et Curtin, 2006) ayant tenté de saisir à l'aide de cette variable l'effet de l'attachement au marché du travail et de la préférence pour un style particulier d'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale sur le retour en emploi des mères. Selon ces auteurs, le fait pour une femme de travailler durant la grossesse entraîne un retour rapide en emploi puisqu'il traduit un attachement au marché du travail élevé et une préférence nette pour la poursuite d'un style de vie orienté vers la carrière professionnelle.

Pour ce qui est des variables liées à la situation familiale, seul le rang de l'enfant né exerce une influence significative sur la propension des mères à retourner sur le marché du travail. Par rapport aux femmes qui n'avaient pas d'enfant, celles qui ont donné naissance à leur deuxième enfant ont 38% plus de chances de retourner en emploi dans les deux années suivant la naissance de ce dernier. Ce résultat rejoint ceux d'analyses antérieures réalisées aux États-Unis et en Angleterre (Berger et Waldfogel, 2004 ; Dex et al, 1998), lesquelles ont suggéré que l'arrivée d'un enfant supplémentaire accroît les besoins financiers de la famille et par conséquent la nécessité de retourner rapidement en emploi pour pouvoir y subvenir.

Parmi les autres variables qui influencent le rythme de retour des mères sur le marché du travail, le fait de ne pas recevoir de prestations de maternité augmente de près de deux fois la probabilité de participer à l'emploi. Ce résultat laisse croire que l'indemnité offerte par le programme national de prestations de maternité est suffisante pour inciter les femmes qui en bénéficient à rester au foyer. On a observé des résultats semblables en Angleterre, dans les pays scandinaves et aux États-Unis (Ondrich et al, 1999 ; Ellingsaeter et Ronsen, 1996 ; Ronsen et Sundstrom, 2002 ; Berger et Waldfogel, 2004 ; Hofferth et Curtin, 2006).

L'effet du revenu de la femme, de même que son âge au moment de la naissance de l'enfant, affectent aussi clairement la vitesse de retour des mères sur le marché du travail. Les femmes ayant des revenus annuels plus faibles (moins de 10 000 dollars) ont environ le tiers moins de chances de retourner en emploi que celles qui gagnent entre 10 000 et 20 000 dollars, tandis que les femmes plus jeunes, c'est-à-dire âgées respectivement de moins de 20 ans et de 20 à 24 ans, ont davantage de chances de retourner rapidement sur le marché du travail que leurs consœurs âgées entre 25 et 30 ans. Comparativement à la catégorie de référence, les probabilités de retour des mères de moins de 20 ans sont plus de 2,5 fois plus élevées, tandis que celles âgées de 20 à 24 ans sont 40% plus élevées. Au contraire, les femmes âgées entre 30 et 34 ans ont environ 15% moins de chances de retourner en emploi que les femmes âgées entre 25 et 29 ans. À partir de données provenant d'Allemagne, d'Angleterre et de Suède, Gustafsson et al. (1996) ont également observé que les mères plus âgées avaient tendance à rester plus longtemps à la

maison après la naissance de leur enfant. Selon eux, une des raisons possibles d'explication tient au fait que les mères âgées ont en général des carrières mieux établies et éprouvent davantage de liberté et de facilité à s'éloigner du marché du travail pour un temps. Par ailleurs, les femmes qui ont été sans travail durant au moins une année après avoir déjà travaillé au cours de leur vie voient leur risque de retourner sur le marché du travail réduit d'environ 20% par rapport à celles qui n'ont pas connu une telle situation. Également, les femmes qui ont donné naissance à un enfant durant la période 1997-2000 et 2001-2003 affichent globalement une propension plus faible de réinsertion en emploi (respectivement de 25% et 30%), par rapport à celles qui ont donné naissance à un enfant entre 1993 et 1996. Ce résultat apparaît surprenant puisqu'on aurait pu s'attendre à ce que le risque de retour en emploi des femmes soit plus élevé durant la période 1997-2000 par rapport à la période antérieure, en raison du resserrement des critères d'admissibilité au programme national de prestations parentales. Enfin, les femmes résidant dans les provinces de l'Atlantique ont environ 25% plus de chances de retourner en emploi que celles qui résident dans la province du Québec.

Les autres variables incluses dans la régression n'influencent pas significativement la vitesse de retour en emploi des mères.

TABLEAU 1 : IMPACT DE CERTAINES CARACTÉRISTIQUES SUR LES RISQUES DE RETOUR EN EMPLOI DES FEMMES AYANT TRAVAILLÉ L'ANNÉE PRÉCÉDANT LA NAISSANCE DE LEUR ENFANT : RAPPORTS DE RISQUE DU MODÈLE SEMI-PARAMÉTRIQUE (COX)^{A B}

Variable ^c	Modèle 1 (complet)	Modèle 2 (Temps plein)	Modèle 3 (temps partiel)
<u>A) Participation au marché du travail avant la naissance</u>			
Dernier régime d'emploi (temps plein)			
Temps partiel	0,83 [†]	0,16 ***	3,84 ***
A travaillé durant les trois derniers mois de grossesse			
(oui)			
Non	2,28 ***	1,90 ***	2,69 ***
Années d'expérience de travail			
Jamais travaillé	0,73	0,73	0,73
(Entre 0 et 1)	1,00	1,00	1,00
Entre 2 et 4	1,05	1,18	0,98
Entre 5 et 9	1,24	1,61 [†]	0,86
+ de 10	1,34	1,62 [†]	1,08
<u>B) Situation familiale</u>			
Rang de l'enfant (Un)			
Deux	1,38 ***	1,37 **	1,25
Trois et plus	1,18	1,32 [†]	0,91
Situation conjugale (Avec conjoint)			
Sans conjoint	0,74	0,93	0,67

^a La fréquentation scolaire durant l'année précédant la naissance, le statut d'immigrant et le statut de minorité visible ont également été inclus dans le modèle.

^b Les coefficients présentés dans le tableau représentent $\exp(\beta)$ dans l'équation de régression du modèle de Cox. Les seuils de signification sont les suivants: *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$; [†] $p < 0,1$.

^c La catégorie de référence est inscrite entre parenthèses.

TABLEAU 1 (SUITE) : IMPACT DE CERTAINES CARACTÉRISTIQUES SUR LES RISQUES DE RETOUR EN EMPLOI DES FEMMES AYANT TRAVAILLÉ L'ANNÉE PRÉCÉDANT LA NAISSANCE DE LEUR ENFANT : RAPPORTS DE RISQUE DU MODÈLE SEMI-PARAMÉTRIQUE (COX)

Variable	Modèle 1 (complet)	Modèle 2 (Temps plein)	Modèle 3 (temps partiel)
C) Autres variables			
Réception de prestations de maternité (oui)			
Non	1,93 ***	2,09 ***	1,72 **
Revenu annuel net de la femme			
Moins de 5 000 dollars	0,65 *	0,93	0,45 **
De 5 000 à 10 000 dollars	0,70 *	0,72	0,57 **
(De 10 000 à 20 000 dollars)	1,00	1,00	1,00
Plus de 20 000 dollars	1,13	1,28 †	0,88
Groupe d'âge			
Moins de 20 ans	2,56 **	2,20 †	2,94 **
20-24 ans	1,38 *	1,49 †	1,30
(25-29 ans)	1,00	1,00	1,00
30-34 ans	0,84 †	0,86	0,81
35 ans et plus	0,93	0,90	1,09
Années sans travail (Aucune)			
Au moins une	0,79 *	0,70 *	0,95
Année de naissance de l'enfant (1993-1996)			
1997-2000	0,75 **	0,79 *	0,69 **
2001-2003	0,70 ***	0,79 †	0,53 **
Région de résidence			
Provinces de l'Atlantique	1,26 *	1,30 †	1,17
(Québec)	1,00	1,00	1,00
Ontario	0,95	0,94	1,02
Provinces de l'Ouest	0,92	0,75 *	1,36
Revenu annuel net du conjoint			
Aucun conjoint	1,00	0,85	1,20
(Moins de 10 000 dollars)	1,00	1,00	1,00
De 10 000 à 20 000 dollars	1,02	0,85	1,53 *
De 20 000 à 35 000 dollars	0,95	0,79	1,35
Plus de 35 000	0,82	0,63 †	1,36
Scolarité			
Moins qu'un diplôme secondaire	0,76	0,89	0,63 *
(Diplôme secondaire obtenu)	1,00	1,00	1,00
Diplôme post-secondaire non universitaire obtenu	1,08	1,16	0,94
Diplôme universitaire obtenu	0,98	1,02	0,89

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

B. À temps plein ou à temps partiel?

Pour examiner dans quelle mesure les facteurs précédemment décrits influencent le risque de réinsérer le marché du travail à temps partiel ou à temps plein, nous avons repris le même

modèle, mais en l'appliquant cette fois de façon séparée pour les deux modalités de participation à l'emploi. Lorsqu'on étudie la réinsertion en emploi à temps partiel, les mères sont exclues du groupe à risque à partir du moment où elles commencent un emploi à temps plein ; ces cas sont alors considérés comme censurés. À l'inverse, les mères qui sont retournées travailler à temps partiel sont considérées comme censurées à partir du moment où survient la prise d'un emploi à temps partiel lors de l'analyse des réinsertions à plein temps. Les résultats de ces analyses sont également présentés au tableau 1 (modèle 2 et 3). Rappelons cependant que les coefficients rattachés à chacune des variables ne sont pas directement comparables d'un modèle à l'autre.

Lorsque l'on tient compte du mode de réinsertion en emploi, les coefficients associés au régime de travail du dernier emploi occupé durant l'année précédant la naissance deviennent hautement significatifs, soulignant encore ici l'importance du degré de participation au marché du travail avant la naissance de l'enfant, mais ils jouent de façon opposée. Comparativement aux femmes ayant travaillé à temps plein avant la naissance de leur enfant, les femmes ayant occupé un emploi à temps partiel ont six fois moins de chances de retourner sur le marché du travail à plein temps; inversement, elles ont une probabilité de près de quatre fois plus grande de le faire à temps partiel.

Le nombre d'années d'expérience de travail exerce un effet positif significatif sur la réinsertion en emploi, mais seulement dans le cadre d'un retour en emploi à plein temps. En effet, les femmes ayant plus de cinq années d'expérience de travail montrent un risque de retour au travail à temps plein qui est environ 60% plus élevé que les femmes ayant entre zéro et une année d'expérience en emploi. Ce résultat apporte un appui empirique à la théorie du capital humain (voir, entre autres, Mincer et Ofek, 1982) voulant que les femmes qui ont le plus investi dans leur capital humain (éducation, formation et expérience de travail) soient les plus susceptibles de bénéficier de gains de revenus et de niveaux d'emplois élevés et de ce fait veuillent rentabiliser ce type d'investissement par un retour rapide après la naissance dans un emploi à temps plein.

Du côté de la situation familiale, le rang du nouveau-né semble influencer de façon très différente la réinsertion à temps plein et à temps partiel. Alors que le fait d'avoir un troisième enfant augmente de manière significative le risque de reprendre un emploi à plein temps comparativement au fait d'avoir un premier enfant, le risque de retour en emploi à temps partiel est diminué lorsque les femmes donnent naissance à un troisième enfant. À l'instar de ce qui a été observé à la section précédente à propos de l'influence du rang de l'enfant né, ces résultats démontrent l'importance pour les mères de contribuer le plus possible à subvenir aux besoins financiers accrus d'une famille nombreuse par un retour rapide à plein temps sur le marché du travail après la naissance d'un enfant.

Parmi les autres variables incluses dans la régression, aucune n'apparaît jouer de manière clairement différente par rapport aux résultats décrits à la section précédente, à l'exception de la région de résidence et du revenu annuel net du conjoint. Alors que le fait de résider dans les provinces de l'Ouest diminue de manière significative le risque de reprendre un emploi à plein temps comparativement au fait de résider au Québec, le risque de retour en emploi à temps partiel est augmenté lorsque les femmes des provinces de l'Ouest donnent naissance à un enfant. Ce dernier résultat n'est toutefois pas statistiquement significatif. Enfin, comparativement aux femmes ayant des conjoints bénéficiant des revenus les plus faibles (moins de 10 000 dollars), les femmes ayant des conjoints bénéficiant des revenus les plus élevés (plus de 35 000 dollars) ont 37% moins de chances de retourner sur le marché du travail à plein temps ; inversement, elles ont une probabilité plus grande (1,36) de le faire à temps partiel. On peut supposer que les revenus apportés par le conjoint procurent une moins grande dépendance envers les gains d'emploi de la mère pour assurer un niveau de vie familial acceptable et permettent d'envisager plus facilement un retour en emploi à temps partiel.

4. Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'examiner la dynamique de la participation en emploi des femmes canadiennes après l'arrivée d'un enfant et des facteurs qui l'influencent. L'analyse détaillée de la vitesse de (ré)insertion sur le marché du travail a permis non seulement d'identifier les facteurs associés à une participation à l'emploi plus ou moins rapide, mais également de voir de quelle manière ces derniers influencent le choix du régime d'emploi occupé après la naissance d'un enfant. Les résultats obtenus sont à un certain niveau surprenants.

Nos résultats montrent tout d'abord que la majorité des femmes concilient rapidement des responsabilités professionnelles avec leurs responsabilités parentales dans les 12 premiers mois suivant l'accouchement, ce qui confirme la forte participation des femmes au marché du travail de nos jours au Canada. Toutefois, les femmes ont un comportement professionnel clairement différent selon leur degré de participation au marché du travail durant l'année précédant la naissance. Celles qui ont travaillé durant l'année précédant la naissance de leur enfant sont à la fois nettement plus rapides et plus nombreuses à participer à l'emploi après la naissance de leur enfant par rapport à celles qui n'ont pas travaillé.

L'effet d'autres caractéristiques de participation au marché du travail avant la naissance de l'enfant, telles que le régime de l'emploi occupé avant la naissance et le fait d'avoir travaillé durant les trois derniers mois de la grossesse ressort également lorsque l'on examine plus spécifiquement le retour en emploi des femmes ayant travaillé durant l'année précédant la naissance de leur enfant. Avoir travaillé à temps plein avant la naissance ou durant les trois derniers mois de grossesse accélère le retour en emploi. Nos résultats indiquent en outre que le rang de l'enfant né et le revenu de la mère sont des variables déterminantes pour accélérer la transition, alors que la réception de prestations de maternité, l'âge, le nombre d'années sans travail et la période de naissance de l'enfant jouent un rôle significatif dans le ralentissement du retour sur le marché du travail de ces femmes.

Par ailleurs, nos analyses montrent que l'effet de certaines variables varie différemment selon que les femmes effectuent un retour à temps plein ou à temps partiel. C'est le cas en particulier du dernier régime d'emploi occupé avant la naissance et du rang de l'enfant né. Dans le contexte où le travail à temps partiel touche de plus en plus de femmes au Canada, ces résultats soulignent la nécessité de prendre en compte le choix du régime d'emploi dans l'analyse du comportement professionnel des femmes après l'arrivée d'un enfant.

Enfin, les résultats ici présentés, pour l'instant préliminaires puisque faisant partie d'une thèse de doctorat en cours d'exécution, nécessitent d'être approfondis par des analyses supplémentaires afin d'explorer plus à fond la dynamique de participation à l'emploi des femmes après l'arrivée d'un enfant. Car si nos résultats montrent que les femmes reviennent rapidement en emploi après l'arrivée d'un enfant, rien ne garantit par la suite une participation au marché du travail qui soit stable. Les travaux de Gustafsson et ses collaborateurs (2000) ont permis de voir que les femmes résidant dans différents pays d'Europe (Allemagne, Angleterre, Pays-Bas et Suède) ayant donné naissance à un enfant connaissaient durant les cinq années consécutives à cet événement de multiples entrées et sorties du marché du travail. Il faudrait voir de quelle manière se traduit à plus long terme cette dynamique dans le contexte canadien.

Il serait également nécessaire de trouver une façon de mesurer l'effet des conditions d'emploi et de conciliation travail-famille à l'intérieur desquelles vivent les femmes des diverses provinces canadiennes. En plus d'introduire une variable permettant de contrôler l'effet des aléas de la conjoncture économique telle que le taux de chômage régional, des termes d'interaction entre la province de résidence et la période de naissance de l'enfant pourraient être introduits afin de tenter de capter l'impact des politiques de conciliation travail-famille introduites au cours des dernières années tant aux niveaux national que provincial. Par

exemple, plusieurs provinces, et en particulier celle du Québec, ont mis progressivement sur pied des systèmes de services de garde à la petite enfance. Or, le développement et l'accessibilité de ces derniers semble avoir un effet important sur la participation à l'emploi des mères de jeunes enfants (Statistique Canada, 2006b).

BIBLIOGRAPHIE

- ALLISON, P., 1995. *Survival analysis using the SAS system : A practical guide*, Cary (Caroline du Nord), SAS Institute, 292 p.
- BERGER, L. et J. WALDFOGEL, 2004. « Maternity leave and the employment of new mothers in the United States », *Journal of Population Economics*, 17 : 331-349.
- CLEVES, M., W. GOULD et R. GIUTERREZ, 2004. *An Introduction to Survival Analysis Using Stata, Revised Edition*, College Station (Texas), Stata Press, 308 p.
- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA, 2001. *Transition de l'assurance chômage à l'assurance-emploi – Évaluation du programme canadien de prestations de maternité et parentales antérieur à 2001, Rapport final*, Ottawa, Développement des ressources humaines du Canada, 49 p.
- DEX, S., H. JOSHI, S. MACRAN et A. MCCULLOH, 1998. « Women's employment transitions around child bearing », *Oxford bulletin of economics and statistics*, 60(1) : 79-98.
- ELLINGSAETER, A. et M. RONSEN, 1996. « The dual strategy : motherhood and the work contract in Scandinavia », *Revue européenne de démographie*, 12 : 239-250.
- GUSTAFFSON, S., E. KENJOH et C. WETZELS, 2000. « *Maternity and non-standard work arrangements: Panel Study Analyses Comparing Germany, Britain, The Netherlands, and Sweden* », Communication préparée à l'occasion de la conférence « Non-standard work arrangements in Japan, Europe and the United States », Kalamazoo (Michigan), Upjohn Institute, juillet, 56 p.
- GUSTAFFSON, S., C. WETZELS et J.-D. VLASBLOM, 1996. « Women's labor force transitions in connection with childbirth : A panel data comparison between Germany, Sweden, and Great Britain », *Journal of population economics*, 9 : 223-246.
- HOFFERTH, S. et S. CURTIN, 2006. « Parental leave statutes and maternal return to work after childbirth in the United States », *Work and Occupations*, 33(1) : 73-105.
- JOESCH, J., 1994. « Children and the timing of women's paid work after childbirth : A further specification of the relationship », *Journal of marriage and the family*, 56 : 429-440.
- LEFEBVRE, P. et P. MERRIGAN, 1998. *Les antécédents familiaux, le revenu familial, le travail de la mère et le développement de l'enfant*, Hull, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines du Canada, 55 p.
- MARSHALL, K., 1999. « L'emploi après la naissance d'un enfant », *Perspective sur le marché du travail*, 1999 (automne) : 20-28.
- MINCER, J. et H. OFEK, 1982. « Interrupted work careers : depreciation and restoration of human capital », *Journal of human resources*, 17 : 3-24.
- ONDRICH, J., C. K. SPIESS, Q. YANG et G. G. WAGNER, 1999. « Full time or part time ? German parental leave policy and the return to work after childbirth in Germany », *Research in labor economics*, 18 : 41-74.

- PHIPPS S, P BURTON et L LETHBRIDGE, 2001. « In and out of the labour market : long-term consequences of child-related interruptions to women's paid work », *Revue canadienne d'économie*, 34(2) : 411-429.
- ROBERTS, P., 2002. *Effet des changements dans la situation d'emploi de la mère et la composition de la famille sur le comportement de l'enfant*, Hull, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines du Canada, 52 p.
- RONSEN, M. et M. SUNDSTROM, 2002. « Family policy and after-birth employment among new mothers – A comparison of Finland, Norway and Sweden », *Revue européenne de démographie*, 18 : 121-152.
- SMITH, K., B. DOWNS et M. O'CONNELL, 2001. « Maternity leave and employment patterns : 1961-1995 », *Current population reports*, P-70(79) : 1-21.
- STATISTIQUE CANADA, 2004. *Femmes au Canada : Une mise à jour du chapitre sur le travail*, Ottawa, Ministère de l'Industrie du Canada, 23 p.
- STATISTIQUE CANADA, 2006a. *Information population active*, Ottawa, Ministère de l'Industrie du Canada, 59 p.
- STATISTIQUE CANADA, 2006b. *L'observateur économique canadien*, Ottawa, Ministère de l'Industrie du Canada, 71 p.